Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 98 (1995)

Artikel: Identité, mémoire, histoire : réflexions à l'occasion de la publication du "Journal de ma vie", de Théophile Rémy Frêne

Autor: Moeschler, Pierre-Yves

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549927

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Identité, mémoire, histoire

RÉFLEXIONS À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DU « JOURNAL DE MA VIE », DE THÉOPHILE RÉMY FRÊNE

par Pierre-Yves Moeschler

La lutte pour la création du canton du Jura et le combat subséquent ont fréquemment recouru au concept d'*identité jurassienne*. De même, dans le camp opposé, s'est-on évertué à affirmer une identité du Jura bernois. Le *Jurassien* est comme ceci et comme cela, le *Jurassien bernois*, plus souvent, n'est pas comme ceci ou comme cela. Je passe sur toutes les nuances couvertes par des expressions comme *ceux du Sud, les Tramelan, les Ajoulots*. Cette prétention à définir l'identité d'un groupe humain (le plus souvent au masculin, d'ailleurs) me hérisse le poil. Elle est réductrice et déshumanisante. Elle élimine le droit à la différence, elle remplace la liberté individuelle par le conformisme et le déterminisme héréditaire, elle nie le droit et le pouvoir de l'individu à résister aux influences de son milieu et surtout à se forger sa propre personnalité. L'utilisation de ce concept peut surtout avoir des conséquences totalitaires en excluant des individus ou des parties entières de la population, qui ne se fondraient pas dans ce moule *identitaire*. C'est ainsi que les antiséparatistes ne sont plus des Jurassiens et que les autonomistes ne sont plus des *Jurassiens bernois*. Par l'utilisation d'un vocabulaire à première vue inoffensif, on les désigne comme extérieurs au groupe, comme différents, on les exclut. D'ailleurs, m'attribuera-t-on la responsabilité de ces propos, ou dira-t-on « *c'est un Biennois* » en avalant une gorgée de bière pour rafraîchir un organisme surchauffé par l'effort intellectuel ?

J'ai besoin de ces réserves fondamentales et préliminaires pour me lancer dans une réflexion sur la mémoire des individus et des groupes. On saura ainsi d'emblée que je rejette le collectivisme identitaire, qui prend si souvent les couleurs détestables de l'intolérance.

Force est de constater toutefois que, dans les populations qui ne connaissent pas de grand brassage démographique, passé ou présent, quelques constantes apparaissent quant aux choix politiques et aux fidélités

confessionnelles, mais aussi quant à certaines habitudes de comportement. Cela découle de la transmission héréditaire de représentations mentales, qui concernent en particulier le passé. On entre dans le domaine de la mémoire dite collective. Je me propose d'établir un lien entre ce concept, à l'échelle jurassienne (dans l'acception que j'ai apprise à l'école), d'une part, et l'intérêt porté au *Journal de ma vie*, d'autre part. Je prendrai ainsi quelque distance avec le métier d'historien, que j'ai pratiqué en prenant part au travail d'édition.

L'HISTORIEN (NE) ET LA MÉMOIRE

L'historien (ne) doit s'imposer une réflexion critique sur sa discipline. Il (elle) sera ainsi mieux à même de mener son travail en opérant des choix conscients, plutôt qu'en subissant le déterminisme de son environnement idéologique. Le passé est un enjeu. Il importe donc de comprendre comment naît le discours sur l'histoire, quelles influences il subit. Il faut, en particulier, mener une réflexion sur la mémoire : mémoire individuelle, mais aussi collective, avec toutes les réserves qui précèdent. En effet, si l'historien peut tenter d'échapper aux représentations mentales de la mémoire populaire, il n'est pas certain qu'il veuille le faire ou qu'il y parvienne. En tous les cas, elles détermineront la manière dont son discours sera perçu.

Or, la mémoire fonctionne de façon sélective : elle est un subtil mélange de réel et d'imaginaire. Elle n'enregistre pas les événements à la manière d'un magnétophone : elle trie ceux qui lui parviennent et les façonne. Elle peuple ainsi nos esprits des souvenirs réconfortants du bon vieux temps, des hivers neigeux, des enfants plus obéissants et plus studieux, de victoires personnelles face à de redoutables défis ou des glorieux passés de la nation. Effectivement et en simplifiant, on peut formuler l'hypothèse que les ensembles humains fonctionnent, en matière de mémoire, comme les individus. Lorsqu'ils parlent du groupe auquel ils disent appartenir, les gens ont tendance à reconstruire le passé dans un sens qui lui est favorable, principalement de trois manières. D'abord, le groupe est systématiquement perçu comme meilleur que les autres. Ensuite, ses réussites sont portées à son crédit et on le dégage de toute responsabilité quant à ses échecs, du moins s'efforce-t-on de l'atténuer. Enfin, on cherche à préserver la justesse de sa cause, quitte à déformer la réalité.

Les historiens doivent bien admettre qu'en dépit d'un certain nombre de garde-fous dits scientifiques, leur discipline a subi, subit et subira encore des distorsions semblables à celles de la mémoire, individuelle ou collective. En effet, l'histoire est faite de choix, plus ou moins conscients, plus ou moins réfléchis. Les historiens les opèrent librement

bien entendu, mais ils ne peuvent rejeter le poids de leur environnement idéologique, au sens large. S'ils fournissent souvent l'expression du rapport de la société à son passé, elle partage avec eux la responsabilité de la sélection de ce qu'on juge digne d'être conservé, mémorisé, répertorié comme patrimoine commun. Un dialogue peut donc s'instaurer à ce propos entre la société et ses historiens, mais les échanges se font davantage par osmose. Ils ne sont pas anodins, puisqu'il en va de la verbalisation de la représentation mentale du passé. Or ce discours aura lui-même un effet rétroactif sur l'image que les individus se feront de leur environnement social actuel ou, en particulier, historique, c'est-à-dire sur la *mémoire collective*. Cette image est liée au concept d'*identité*, collectivement porteur, faut-il le préciser une fois encore, de tous les dangers mentionnés plus haut. De nombreux choix, idéologiques, politiques, religieux ou autres, s'opèrent ainsi par rapport à ce poids de la mémoire, dont les enjeux sont donc considérables. En effet, la mémoire partagée définit le sentiment d'appartenance, et contribue donc à assurer la cohésion interne du groupe.

La publication du *Journal de ma vie*, de Théophile Rémy Frêne, représente bien l'un de ces choix, opéré par des historiens. J'aimerais tenter de l'expliquer, même s'il s'inscrit dans un contexte dont il est plus aisé de saisir les contours aujourd'hui qu'au début du travail d'édition, soit en 1983. Je suis conscient des dangers de la justification *a posteriori*, mais je tente néanmoins l'exercice, tout en sollicitant l'indulgence du lecteur pour les simplifications et les schématisations rendues nécessaires par la brièveté de ces propos.

Le *Journal de ma vie* constitue-t-il l'un de ces *lieux de mémoire*, comme les appellent les historiens, après Pierre Nora, soit une pierre d'angle de la mémoire collective ? Comment, en tous les cas, rattacher la publication de ce texte et l'engouement qui s'est manifesté autour de sa publication, tant dans les milieux érudits que dans le public ? Je tâcherai de répondre à ces questions en montrant d'abord comment la publication du *Journal de ma vie* s'inscrit aussi dans la problématique de la mémoire collective.

PLUSIEURS NIVEAUX DE MÉMOIRE COLLECTIVE

Encore une fois, la mémoire est sélective. Or, si on souhaite utiliser le concept de mémoire à l'échelle d'un groupe humain, on devra d'abord admettre que plusieurs niveaux mnémoniques se chevauchent. Les individus ne se définissent pas par rapport à un seul ensemble, mais ils savent qu'ils appartiennent à un réseau complexe de familles, d'associations, de classes, de communautés, d'ethnies, de cultures, de

nationalités. Prenons d'abord les dimensions géographiques et institutionnelles : le sentiment d'appartenance peut être planétaire, continental, national, cantonal, régional ou même local. Le noyau de la mémoire collective est d'ailleurs plus microcosmique : c'est certainement la famille qui fournit les références au passé les plus riches et les plus intenses. Mais on doit souligner ensuite que les collectivités humaines auxquelles on appartient, qu'elles soient politiques, religieuses ou sociales, sont également des cadres qui génèrent et véhiculent leur propre représentation du passé. Sans oublier toute la palette des nuances possibles, on peut mentionner une mémoire socialiste et une mémoire conservatrice, une mémoire protestante et une mémoire catholique, une mémoire bourgeoise et une mémoire ouvrière. On pourra subdiviser ces différents plans à l'envie ou, bien entendu, en ajouter d'autres. Chaque individu se trouve, lui, à sa propre intersection de plusieurs plans de mémoire. Il est ainsi tout à fait singulier et ne saurait être réduit à une appartenance unidimensionnelle.

Si les sphères géographiques et institutionnelles s'emboîtent comme des poupées russes, il n'en va pas de même des articulations de la seconde catégorie, qui sont parfois en opposition. Ainsi, le major Davel peut assurément s'accommoder de Henri Guisan, de Guillaume Tell, des héros de la révolution française, voire de Moïse libérant le peuple d'Israël du joug égyptien. Tous peuvent nourrir un ensemble cohérent de représentations mentales. Il n'en va pas de même de Robert Grimm et de Rudolf Minger, de Guillaume Farel et de saint François de Sales, par exemple. Les traces qu'ils ont laissées dans la mémoire collective varient quantitativement et qualitativement selon le groupe auquel on appartient. L'Occident n'a pas le même souvenir des Croisades que le monde arabe, tant s'en faut. Les mille et une manières d'appréhender Jeanne d'Arc ou Napoléon plongent leurs racines dans des sphères de mémoire sociale qui ne coïncident pas. Ainsi le regard historique est conditionné de la même façon que l'angle de vision modifie la forme d'un objet observé.

On notera au passage que la mémoire est évolutive et porte la marque de son temps. Ainsi, et pour rappeler un exemple illustre, l'image que les manuels scolaires donnent de Guillaume Tell en dit davantage sur le contexte de leur publication que sur le héros lui-même.

Appliquée à la Suisse, cette réflexion mettra en évidence la mémoire collective nationale, qui s'appuie sur Guillaume Tell, Winkelried, Nicolas de Flüe, l'indépendance et la neutralité, Henri Dunant, Henri Guisan, le fédéralisme et le mouvement démocratique du XIXe siècle, pour ne citer que ces quelques exemples. Les mémoires régionales, quant à elles, se confinent souvent aux pourtours cantonaux. Généralement, elles cohabitent harmonieusement avec la mémoire nationale, en particulier avec ses articulations les plus intégratives.

Pourtant, on constate une fissure de la mémoire nationale sur une ligne de partage confessionnelle : le radicalisme démocratique, populaire et unificateur du XIXe siècle ne trouve pas sa place dans la mémoire meurtrie du conservatisme catholique, nourrie du Kulturkampf, davantage encore que du Sonderbund. De façon variable, l'image de la Suisse diffère donc, selon qu'elle est vue à travers le prisme de la mémoire collective des catholiques ou des réformés.

On remarquera toutefois que l'existence d'un cadre institutionnel cantonal contribue à la coïncidence des plans de mémoire cantonal et national, en tous les cas leur permet de s'accommoder l'un de l'autre. L'évolution politique fédérale au XXe siècle n'est bien entendu pas étrangère à cela, l'harmonie présente ayant un effet apaisant sur la mémoire. Les divergences éventuelles nourrissent les particularismes, sans conséquence politique autre que partisane. On débouche là sur la question des traditions électorales des différents cantons suisses : prépondérance de la famille radicale chez les réformés, de la démocratie chrétienne chez les catholiques romains.

DANS L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BÂLE

Ici, les rapports à la mémoire collective nationale sont plus ambigus. Il y a une mémoire catholique, appuyée par exemple sur le souvenir de la principauté épiscopale, sur le Kulturkampf. Elle intègre les institutions fédérales sur le mode fédéraliste, voire régionaliste, campagnard plus qu'urbain. Par contre, la mémoire collective des réformés reprend à son compte de nombreux éléments de la mémoire nationale, voire cantonale bernoise. Elle perçoit les institutions fédérales sur un mode triomphaliste et radical-centralisateur. La mémoire jurassienne protestante, nourrie des expériences vécues ailleurs par des coreligionnaires dans les temps de feu, contribue à l'adhésion au cadre institutionnel bernois. Le refuge huguenot joue ici un rôle comparable à celui du Kulturkampf pour les catholiques : le mythe des ascendances huguenotes en témoigne. De surcroît, le caractère industriel plus marqué des régions réformées fournit des ancrages différents à la mémoire, qui remplacent en partie les anciennes références. Plus que les personnages politiques ou religieux, ce sont les capitaines d'industrie qui donnent leurs noms aux rues et aux places publiques. A cela s'ajoute une mémoire socialo-syndicaliste, fille de la sensibilité radicale, qui, elle aussi, transcende les frontières cantonales.

La production historique a tenté de concilier les volets principaux de la mémoire collective jurassienne, comme le fait toute historiographie à caractère « nationalitaire ». Qu'on songe à Morel, à Rossel, à Bessire et

la *Nouvelle histoire du Jura*. Saint Germain, Pierre Péquignat, Xavier Stockmar en sont devenus les héros. Pourtant, si on s'éloigne du niveau académique pour s'approcher du sentiment collectif de l'histoire, on s'apercevra que les princes-évêques, Porrentruy, les huit siècles d'indépendance, le Saint Empire, le despotisme éclairé et même Péquignat apparaissent aux yeux de nombreux catholiques comme relevant d'une mémoire jurassienne faîtière. Par contre, ces éléments sont moins actifs dans la mémoire des réformés. Au pire, ils sont perçus négativement : qu'on songe à Blarer de Wartensee, restaurateur de l'Evêché pour les uns, responsable de la reconversion forcée des Laufonnais au catholicisme pour les autres. En inversant les pôles positif et négatif, on s'aperçoit que l'image de Berne, combien déterminante pour les débats politiques du XXe siècle, diffère elle-même selon l'appartenance confessionnelle : le protecteur des uns est l'agresseur des autres.

Ainsi, certains points de mémoire jurassiens ne renforcent pas le sentiment d'une commune appartenance : ils se sont estompés dans la mémoire collective réformée, au profit d'ancrages cantonaux, nationaux, ou ecclésiastiques. Les réformés sont sensibles à l'image de Guillaume Farel prêchant, selon la tradition orale, sous de nombreux tilleuls proches des églises de la prévôté de Moutier. Chez les catholiques, c'est l'œuvre de contre-réformation de Blarer qui suscite davantage d'admiration. De même, les souvenirs des expériences libérale-radicale et socialiste, dans l'actuel Jura bernois, se substituent à la conscience du passé régional. Le panthéon régional rassemble Francillon et Sandoz, Bechler et Junker, mais aussi, pêle-mêle, Daniel Jeanrichard, Jean-Jacques Rousseau, Friedrich Traugott Wahlen et Hans-Peter Tschudi. Que dire de la place que prendront et que prennent déjà dans la (les) mémoire (s) collective (s) jurassienne (s) des personnages aussi controversés que Geneviève Aubry ou Roland Béguelin ?

Que la mémoire collective réformée ait contribué à l'intégration de l'actuel Jura bernois dans le canton de Berne est donc une évidence. A cela s'ajoute que le discours historique jurassien, dans son effort intégrateur, n'a pas pleinement réussi à concilier les deux volets principaux de la perception du passé jurassien. Comme la mesure de son emprise sur la mémoire collective reste de toute façon à démontrer, on peut admettre que l'image que les Jurassiens et les Jurassiennes se font de leur propre passé est loin de l'uniformité. En plus des différents plans de mémoire qui traversent ou englobent le Jura comme toute autre région, sa mémoire est fissurée sur la ligne définie à la suite des réformes religieuses du XVIe siècle. Cela me paraît déterminant et j'ajoute que, pour revenir à la publication du *Journal de ma vie*, Frêne se situe sur cette cassure même. C'est ce qui fait une partie de l'intérêt de ce document, tant sur le plan académique que pour les amateurs de lectures historiques.

THÉOPHILE RÉMY FRÊNE ET SON JOURNAL

Issu du protestantisme, rassemblant dans sa personne des éléments prévôtois, erguëliens, biennois et neuvevillois, engagé dans des institutions ecclésiastiques qui font de lui le relais de la politique bernoise, il est ouvert sur le monde helvétique et européen par ses études, ses contacts et ses lectures. Son appartenance à l'élite éclairée de son temps et de sa région lui offre les bénéfices de l'ouverture d'esprit et de la tolérance : ses célèbres amitiés catholiques en témoignent. Simultanément, l'homme d'influence étend son réseau de connaissances à l'Evêché tout entier, de la cour de Porrentruy à la bourgeoisie biennoise et neuvevilloise.

Ajoutons que le contenu du *Journal de ma vie*, loin de se confiner à la sphère politique régionale, nourrit la conscience historique universelle. On peut citer en exemple les rapports à la terre, au temps et à l'esprit.

La terre est d'abord nourricière. Mariée à l'eau et au feu du soleil et de l'âtre, elle fournit à l'homme les éléments de sa subsistance. Lire Frêne, c'est se replonger dans l'époque ou l'homme devait négocier presque seul ses rapports à la nature, qui fournissait à chacun selon ses efforts et… son bien. La météorologie prend dès lors une grande importance. La vie est rythmée par les saisons et les travaux des champs, labours, semailles et moissons, effectués selon les règles communautaires. Les pâturages et les prés produisent le fourrage nécessaire à l'élevage. Les jardins fournissent un apport essentiel à l'entretien, avant la généralisation de la culture de la pomme de terre dans les champs et la fin de la monoculture céréalière. Que les récoltes soient compromises, et voilà l'équilibre menacé. La cherté est cause de sous-alimentation, et donc de mortalité accrue. Les importations de grains, en provenance d'Alsace ou de Souabe, sont encore rares. L'autosuffisance régionale, voire familiale, reste une nécessité et une cause de fragilité.

Le développement d'un secteur secondaire, qu'on sent poindre, est assujetti aux contraintes agricoles. L'artisanat traditionnel est lié à l'agriculture, à l'habillement et à l'habitat. Comme lui, les forges du prince et la fabrique d'indiennes à Bienne tiennent une place dans le *Journal*.

Mais c'est surtout par le frémissement de la curiosité scientifique et technique qu'on peut pressentir un élan nouveau, et par l'inventivité des artisans les plus dynamiques : les montres à carillon, les premières montres automatiques provoquent l'émerveillement. On peut mentionner aussi le premier ballon aérostatique, envoyé de Lignières par Monsieur de Gélieu à 4 h 10 et arrivé vers 5 heures à Tavannes, le 25 mars 1784. C'est dans l'air du temps, puisque le premier ballon à air chaud recensé en Suisse est parti de Bâle le 5 mai 1788, si on en croit la célébration de son bicentenaire. Une opération de la cataracte a été effectuée sur

Madame Imer, belle-mère de Théophile Rémy Frêne, au mois de mai 1788. D'autres progrès scientifiques sont cités dans le *Journal de ma vie* : ils touchent aux domaines de la cartographie, de la chimie, de la physique, de l'agronomie, de la biologie et de la médecine, par exemple. Sans avoir d'effets économiques immédiats, ils n'en constituent pas moins les signes avant-coureurs d'une ère nouvelle et indiquent le route du XIXe siècle.

L'omniprésence de la mort, la brièveté de l'existence et la fragilité face à la maladie sont autant d'éléments qui déterminent le rapport au temps. Mais, au-delà de ces échéances, la gestion du temps dans le quotidien de Frêne est frappante. Avant les trains et surtout avant l'usine, l'heure n'a d'importance que minime. Le passage de la diligence, la présence indispensable au service divin sont les principaux impératifs liés au temps. Pour le reste, sa gestion est avant tout liée aux rythmes des récoltes et à la météorologie.

La richesse des références culturelles, tant par les lectures de Frêne que par son intérêt pour les arts plastiques et la musique, constituent un autre volet ouvert sur l'universel. Je le laisse cependant volontairement fermé.

Pour revenir à ma réflexion sur la mémoire collective, on pourra conclure que mon intérêt pour le *Journal de ma vie* provient de son caractère faîtier. S'il s'insère assurément dans la mémoire collective jurassienne, c'est parce qu'il est à la fois jurassien (avant la lettre) et réformé, mais aussi suisse et universel. Ainsi, il apporte à chaque lecteur (lectrice) des éléments qui s'inscrivent dans les différents plans de mémoire auxquels il (elle) s'identifie. En outre, et cela me paraît primordial, le caractère libéral et dénué de tout prosélytisme du protestantisme de Frêne ne risque pas de provoquer un rejet chez celles et ceux qui ne partagent pas sa sensibilité confessionnelle. A l'inverse, parce que réformé et somme toute peu régionaliste, Frêne ne suscite pas la méfiance de lecteurs dont l'image du passé est en contradiction avec la notion d'unité historique du Jura. Il ne peut pas coïncider avec une quelconque vision militante du passé jurassien. L'image régionale faîtière est ainsi réconciliée avec elle-même, et elle s'inscrit dans un cadre géographique aux limites relatives.

Le *Journal de ma vie* constitue donc un plan de mémoire largement transversal, où peuvent se rencontrer une pluralité de visions du passé. Il devrait donc contribuer à la découverte de valeurs qui transcendent les groupes d'appartenance, qu'ils soient confessionnels, régionaux, micro-régionaux ou ethniques, pour atteindre une dimension plus universelle.

Quelques réserves doivent toutefois être exprimées : le *Journal de ma vie* ne nourrira guère la mémoire populaire. Théophile Rémy Frêne s'y exprime en bourgeois, admirateur de la noblesse et respectueux du peuple par devoir. Quant à elles et sauf exception, les femmes n'y trouve-

ront leur compte que pour se voir confirmer une image largement domestique de la condition féminine.

CONCLUSION

Les récents développements de la question jurassienne, avec les accords intervenus entre les cantons de Berne et du Jura, ont élevé les auteurs de la publication du *Journal de ma vie* au rang de précurseurs. Non seulement, et comme je viens de le démontrer, le sujet même s'inscrit-il dans une logique d'ouverture qui n'exclut pas un ancrage local, mais les accords intervenus entre les deux sociétés éditrices peuvent servir d'exemple d'une collaboration transcantonale bien comprise.

Enfin et si, comme toute publication historique, ce travail doit porter la marque de son temps, que ce soit celle de l'ouverture et du dialogue.

Pierre-Yves Moeschler (Bienne) est professeur d'histoire et d'anglais au Gymnase de la rue des Alpes, à Bienne.